

<b>4FU11</b>									
<b>Nom de l'UE : Langue vivante ; Semestre S2</b>									
<b>Mots clés : anglais</b>									
<b>Responsable</b> Corinne Mitchell Boite courrier 194, 4 place Jussieu, 75252 Paris cedex 05 Courriel : corinne.mitchell@upmc.fr									
<i>ECTS</i>	<i>Cours</i>	<i>TD</i>	<i>TP</i>	<i>Tutorat</i>	<i>Écrit</i>	<i>CC</i>	<i>TP</i>	<i>Oral</i>	<i>Evaluation répartie</i>
3		24				100%			non
<i>Seconde session : Test basé sur la compréhension et l'expression écrites et orales</i>									
<b>Descriptif de l'UE</b> À l'automne 2011, le Ministère de l'Éducation a, sur son site, élargi les modalités d'obtention d'une certification en langue vivante étrangère au niveau B2 pour les lauréats aux concours du second degré : outre le CLES 2 et ses équivalences, il est fait mention de l'obtention d'ECTS dans le cadre d'un cursus universitaire.  Le Département des Langues offre donc aux étudiants du Master MEEF un module d'anglais obligatoire dont le but est la validation de 3 ECTS pour tous ceux qui atteindront le niveau B2. En sont dispensés ceux qui détiennent le CLES 2.									
<b>Objectifs d'apprentissage</b> Cette unité d'enseignement vise le développement des cinq aptitudes linguistiques (compréhension et expression écrites, compréhension et expression orales, interaction), afin de permettre aux étudiants d'atteindre au moins le niveau B2 (autonomie linguistique) du CECRL exigé par le Ministère, et de se présenter, éventuellement, au CLES 2, qui valide ce niveau.									
<b>Répartition en termes de bloc de compétences des masters MEEF</b> <i>Bloc « disciplinaire » : 3 ECTS</i>									
<b>Lieu(x) d'enseignement : Campus UPMC 100%</b>									
<b>Utilisation/compétence en matière numérique :</b> Les étudiants sont amenés à utiliser l'outil numérique dans leur préparation d'une présentation orale ayant Power Point comme support.									
<b>Langue d'enseignement : anglais</b>									